

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

BOME 20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

Detergents

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/distributeur

EBERHARDT

18 rue des Frères Eberts – BP 30083 –
67024 Strasbourg Cedex 1

No. de téléphone 03.88.65.71.71

Adresse email: chloe.cabassut@eberhardt.fr

Web: www.eberhardt.fr

Adresse/fabricant

BÜFA Reinigungssysteme GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108
téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Hydroxyde de potassium;Hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****Hydroxyde de potassium**

No. CAS	1310-58-3
No. EINECS	215-181-3
Numéro d'enregistrement	01-2119487136-33-XXXX
Concentration	>= 10 < 25 %
Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1A	H314

Isotridecanol, ethoxylated (5-20 EO)

No. CAS	69011-36-5
No. EINECS	500-241-6
Numéro d'enregistrement	01-2119976362-32-XXXX
Concentration	>= 1 < 10 %
Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318

acide silicique, sel de potassium

No. CAS	1312-76-1
No. EINECS	215-199-1
Numéro d'enregistrement	01-2119456888-17-XXXX
Concentration	>= 1 < 10 %
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335

Acide étidronique

No. CAS	2809-21-4
No. EINECS	220-552-8
Numéro d'enregistrement	01-2119510391-53-XXXX
Concentration	>= 1 < 10 %
Met. Corr. 1	H290
Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318

Hydroxyde de sodium

No. CAS	1310-73-2
---------	-----------

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

No. EINECS	215-185-5				
Numéro d'enregistrement	01-2119457892-27-XXXX				
Concentration Skin Corr. 1A		>=	1	<	10 %
	H314				

Alkylpolyglucoside

No. CAS	68515-73-1				
No. EINECS	500-220-1				
Numéro d'enregistrement	01-2119488530-36-XXXX				
Concentration Eye Dam. 1		>=	1	<	10 %
	H318				

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Prévoir un sol résistant aux lessives alcalines. Conserver le produit dans des récipients fermés. Ne pas stocker en commun avec: Acides, Aluminium. Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Hydroxyde de potassium

Liste VLEP

Valeur limite à courte terme 2 mg/m³

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: FT: 35

Hydroxyde de sodium

Liste VLEP

Valeur 2 mg/m³

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: FT: 20

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de brève exposition, appareil filtrant avec filtre B

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux bases

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide				
Couleur	jaune				
Odeur	odeur spécifique au produit				
valeur pH					
Valeur	12	à	13		
Concentration/H ₂ O	1	%			
Point d'éclair					
Valeur	>	100		°C	
Densité					
Valeur	env.	1,24		kg/l	
Viscosité					
Valeur	10	à	14	s	
méthode	DIN 53211 4 mm				

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Corrode l'aluminium.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction fortement exothermique avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Réaction fortement exothermique avec les acides. Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	2.313	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Corrosif

Sensibilisation (Composants)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

Le produit est une lessive alcaline. Avant introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

* BOME 20

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

No. ONU 1814

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Code de restrictions en tunnels E

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

No. ONU 1814

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

EmS F-A, S-B

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE) 0 %

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

5 % ou plus, mais moins de 15 %:

agents de surface non ioniques

moins de 5 %:

agents de surface amphotères, phosphonates

Autres ingrédients

azurants optiques

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

The HSNO Approval Number for this Group Standard is HSR002526.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

abréviations

*** BOME 20**

Date de révision: 12.06.2017

8775112221

Version: 8 / FR

Master No. MA-212

Date d'impression: 04.02.2021

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.